



Assemblée générale

Distr. limitée
24 mars 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 105 b) de l'ordre du jour

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapport de la Commission du désarmement

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale*

Commission du désarmement

Rappelant sa décision 75/519 du 7 décembre 2020, l'Assemblée générale décide de reporter la session de fond de 2021 de la Commission du désarmement aux dates qu'elle fixera ultérieurement.

* Pour statuer sur le présent texte, l'Assemblée générale devra reprendre, directement en séance plénière, l'examen du point 105 b) de l'ordre du jour.

